



COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE DE LA RUE D'ENFER 28 JUIN 2023 - 19 h

N/réf. : VGC/FG/2023_053

Introduction par M. Serge BONNIGAL Adjoint

M. BONNIGAL remercie de leur présence les habitants de Limeray, excuse Mme Virginie Gay Chanteloup, Maire de Limeray, absente pour cause d'une autre réunion le même jour à la même heure.

M. BONNIGAL présente l'assistant à Maitrise d'Ouvrage, M. ROTAT et retrace rapidement l'organisation administrative et d'ingénierie de ce projet.

Intervention de M. Michel ROTAT :

Point sur les bassins de rétention, du Haut Morier, ces deux bassins seront revégétalisés après avoir enlevé les bâches. Nous sommes en attente d'une réponse sur un sujet de biodiversité en raison de la présence de grenouilles, un comptage sera effectué.

Bassin des Feuilles d'Or : agrandissement de ce bassin avec transport de la terre en direction du bassin du petit Perrier.

Bassin du Petit Perrier : création + raccordement il sera procédé à la remise à niveau de certains points critiques : rue de la Pierre Coulée, rue du Morier et le busage d'une partie du fossé situé le long de la RD de St Ouen Les Vignes.

Avec ces aménagements nous capterons l'eau d'une surface au sol d'environ 70 hectares.

Les travaux commenceront le 10 juillet et se termineront obligatoirement avant le 30 août.

Un courrier sera envoyé à tous les riverains pour expliquer le circuit emprunté par les camions.

L'aqueduc : présentation du profil de l'aqueduc avec plusieurs coupes révélatrices des difficultés de restauration dues à des profondeurs et des largeurs très inégales. L'aménagement se fera par tranche avec des techniques différentes adaptées à la situation (coulis de ciment armé, résine, buses). Il est aussi soumis à la difficulté de la réalisation de ces travaux en raison de la hauteur réduite de l'aqueduc.

Tranchée commune : le dossier est abouti dans cette tranchée, il y aura l'eau potable, réseaux d'électricité publiques et privées, la fibre, le téléphone et l'intégralité du réseau de gaz. Le Syndicat d'eau potable portera la réalisation avec un Maître d'œuvre.

Aménagement de la voirie, M. ROTAT présente un profil d'aménagement, un trottoir d'environ 25 cm sera positionné au-dessus de l'aqueduc avec une largeur d'environ 1m40, afin de renforcer la voute de l'aqueduc ; à chaque traversée de route par l'aqueduc, celui-ci sera également renforcé.

5 écluses sont envisagées (situées là où les maisons empiètent sur la rue), la vitesse y sera limitée à 30 km/h. Nous avons eu une rencontre avec Mme ROLLAND, de l'ABF. Nous avons parlé des matériaux à utiliser de la couleur de la bande de roulement, du carrefour de la boulangerie avec aménagement patrimonial pour valoriser l'ancien palais de Justice.

Questions diverses :

- Sur le positionnement du trottoir le plus large,
- Les entrées chez les riverains,
- Le service de ramassage scolaire qui n'empruntera pas la rue d'Enfer durant les travaux, les discussions avec le Syndicat de transport sont en cours.
- Un souci récurrent avec le passage de poids lourds qui rejoignent l'autoroute en passant par la rue d'Enfer qui provoque des nuisances et dégradations sur les bâtiments proches de ce carrefour, nous allons recontacter le département sur ce sujet.

Pour conclure M. BONNIGAL présente le planning des travaux

Bassins de rétention : Juillet - Août 2023

Aqueduc : Le haut (du 17 rue d'Enfer, route de Saint Ouen) fin 2023 ; le bas (du 17 rue d'Enfer au palais) début 2024

Tranchée mutualisée (départ du bas) Octobre 2024 au 31/12/2024 (tranche ferme), 01/01/2025- Avril 2025 (tranche optionnelle)

Aménagement des trottoirs et caniveaux : Mai 2025 / Août 2025

Bande de roulement : Octobre 2025 - Novembre 2025

Fin de la réunion 20 h 45

La Maire, Virginie GAY-CHANTELOUP

